



Mairie : 02.97.38.81.31

Mail : mairie.brehan@brehan.fr

Site : www.brehan.fr

Lun.-vend. : 8h30-12h00

14h00 - 17h00

Sam. : 9h00-11h30

Portail familles :

brehan.cartepius.fr

Permanence de M. Le Maire :

Mardi - mercredi - jeudi :

9h. à 12h. sur RDV si possible

Agence Postale Communale :

02.97.38.81.31

Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.

Sam. : 9h00-11h30

Médiathèque : 02.97.28.10.16

Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.

Sam. : 9h00-12h30

Accueil Péri-scolaire :

02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51

Restaurant de Noé :

02.97.38.83.58

Pontivy Communauté :

02.97.25.01.70

STGS : eau - assainissement :

Urgence : 09.69.32.69.33

Presse: La Gazette : 06.45.11.10.03

07.86.15.75.60

Ouest-France : 06.88.79.13.04

Le Télégramme : 06.62.48.51.84

Déchetteries : Crédin :

Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-18h30

Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-18h30

Bréhan : déchets verts uniquement

Merc. : 9h30 - 12h.

Sam. : 9h30-12h./14h.-17h.

Médecins :

Jean Thual : 02.97.38.85.18

Nicolas Thual : 02.97.38.83.33

Psychologue Mme SANSON :

06.19.86.74.59

Pharmacie Ty Lann :

02.97.38.81.32

Pharmacie de garde : 32 37

Infirmiers : Beurel, Harnois,

Jouanno, Le Claire E. & M. :

02.97.38.82.90

Davenet : 02.97.25.02.21

Masseur-kinésithérapeute :

Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98

Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33

Pompes funèbres: 02.97.38.88.54

Vétérinaire : VET & SPHERE :

02.97.51.50.47

Pompiers : 18 - **Samu** : 15

Police : 17

Femmes victimes de violences: 39 19

Enfance en danger : 119

Harcèlement scolaire : 30 20

Cyberharcèlement : 30 18

Agri'Écoute : 09.69.39.29.19

INFORMATIONS MUNICIPALES :

↳ **L'Agence Postale Communale et la mairie** seront fermées les samedis, pendant les congés, jusqu'au 30 août inclus.

↳ **Permanences élus** : Pendant la période estivale, les permanences se font uniquement sur rendez-vous.



↳ **Risques incendie** : La Préfecture du Morbihan appelle à la plus grande vigilance sur l'usage des feux.

Les feux d'artifice sont interdits pour les particuliers.

Veillez à bien éteindre les barbecues et avoir un point d'eau à proximité.

Les agriculteurs doivent veiller à la présence d'une tonne à eau lors des moissons et au déchaumage des parcelles récoltées pour faire des zones coupe-feu.

Les feux à caractère festifs sont désormais soumis à déclaration en mairie.

↳ **Médiathèque** : **Atelier smartphone**, jeudi 17 juillet, accès libre de 9h. à 12h. Les jeunes de l'opération argent de poche et Sébastien sont là pour vous accompagner à l'utilisation de votre téléphone.

Atelier scrabble, jeudi 10 juillet, de 14h. à 17h.

Quiz de culture générale, vendredi 25 juillet à 20h., puis **soirée jeux** jusque 23h. Inscription obligatoire.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **juillet, août et septembre 2009** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Troubles du voisinage** : Par arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au samedi de 9h. à 12h. et de 14h. à 19h. - les dimanches et jours fériés de 10h. à 12h.



↳ **Débroussaillage** : La saison de débroussaillage a débuté sur la Commune, les agriculteurs sont invités à matérialiser les têtes des hydrants et clôtures aux abords de leurs terrains.

ARTISANS et COMMERÇANTS :



↳ **BOULANGERIE-PÂTISSERIE GOLVET Patrice** : Sarah et Patrice GOLVET vous informent que le magasin sera fermé pour congés d'été du : **samedi 12 juillet au dimanche 03 août 2025 (inclus)**.

↳ **TERRES de l'OUEST** : C'est le moment de faire de bonnes affaires chez Terres de l'Ouest : profitez des *soldes d'été* et découvrez notre *foire au bricolage* dès maintenant en magasin !

VIE ASSOCIATIVE :



👉 **CLASSES 5** : Une réunion est prévue ce **jeudi 10 juillet 2025** à 20h., à la maison des associations, salle de l'Estuer, pour organiser une journée retrouvailles classes 5 et déterminer cette date. Contact : Michel LATINIER au 06.08.49.73.46.

👉 **FAMILLES RURALES** vous informe que son assemblée générale aura lieu le **mardi 22 juillet** à 19h30, à la maison des associations. Vous y êtes tous conviés. Bonnes vacances sportives à tous.

👉 **CAOZERIE GALO** : Le pourcè, la bique é l'mouton (fable de Jean de la Fontaine mise en gallo par Charles Le Joly) : Une bique, un mouton é un pourcè gràs, montés den la même chârrette s'en alaiet à la faire. i n'avaent pàs le qheûr ghaï, on alaet lés vendr, i savaent bèï. Le châtier n'avaet pàs den l'idèie de lés mener godiner su la pllace. Seigneur Pourcè huchaet den la chârrette coume si q'il avaet cent tuous de bêtes ao qhu. i huchaet tant q'i pouaet. Lés aotrs bêtes, bé pu douces, bobiâs, s'abobaent q'i huchaet tant, i veuyaent ni paûr, ni ma....A SUEUDR.

Manièure de dire : Ça iét, le soulaï s'arache cant même ! = enfin, le soleil se montre !

👉 **FDGDON - Lutte contre la chenille processionnaire du pin** : La chenille processionnaire du pin est un organisme nuisible dont la présence est à l'origine de deux types de conséquences : des risques pour la santé publique (urtication) et la défoliation des pins. La FDGDON Morbihan organise à l'automne 2025 une lutte biologique contre cette chenille par pulvérisation à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un micro tracteur et canon nébulisateur. Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100% de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques.

Les inscriptions se font à la mairie jusqu'au 30 août 2025. Tarifs : 1 pin 90€ - 1 à 5 pins 108€. - 6 à 10 pins 135€. - 11 à 15 pins 173€. - 16 à 20 pins 213€. - 21 à 30 pins 245€. - 31 à 40 pins 275€. - 41 à 50 pins 299€.



👉 **PONTIVY COMMUNAUTÉ** : Animations environnement, du 7 juillet au 31 Août 2025

Programme et inscriptions obligatoires sur www.tourisme-pontivycommunaute.com ou au 02.97.25.04.10.

Animations gratuites, ouvertes à tous, places limitées et sur inscription.

Le 30 août, à Bréhan, de 11h. à 12h., « Spectacle sève et dune - l'été au fil de l'eau ». Un conte musical et théâtral pour toute la famille, qui vous plongera dans les aventures de Sève et Dune, deux héroïnes curieuses par nature !



👉 Toute l'équipe de la **PHARMACIE TY LANN** vous souhaite la bienvenue.

Durant la saison estivale, la pharmacie sera ouverte tous les jours de 8h30 à 13h. et de 14h. 19h30 et les samedis de 8h30 à 13h. jusqu'au samedi 30 août inclus. Elle sera fermée le samedi 16 août toute la journée.

Nous vous souhaitons un bel été !

👉 **LA PAROISSE** : Pour les mois de juillet et août, les permanences du presbytère de Bréhan n'auront pas lieu ! Veuillez déposer vos demandes d'intentions de messe et autres dans la boîte aux lettres du presbytère. Merci à l'avance.



▪ A vendre 21 m2 de parquet neuf, chêne massif clair + 8 tôles ondulées métal 2 teintes, neuves, 53 x 1,03. Tel. 06.21.38.62.13.

▪ A vendre un couple pékin frise 15€, 1 coq nègre soie marron, 2 poules cendrées, coq 5€ et poules 8€. Tel. 06.38.69.17.20.

▪ A vendre calculatrice Numworks (82,99€), très peu servie, 60€. Tel. 06.50.28.97.62.